

## PROCÉDURE

### Stages à l'extérieur de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean



Voici les exigences à respecter et la procédure à suivre pour obtenir la permission de faire les stages III et IV à l'extérieur de la région :

#### **Exigences :**

- Démontrer un professionnalisme exemplaire et une grande autonomie lors de votre formation;
- Être un modèle en tant qu'étudiant-e (assiduité aux cours, travaux bien faits et sans plagiat, personne respectueuse, polie, dynamique, ouverte à la critique en étant capable de se remettre en question, etc.) afin de bien représenter l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) comme un bon ambassadeur ou ambassadrice.

#### **Procédure :**

- Faire parvenir un courriel au responsable du baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé (Nicholas Bussières) décrivant les raisons qui justifient cette demande ainsi qu'un argumentaire expliquant pourquoi l'UQAC devrait vous faire confiance comme représentant de cette institution;
- Celle-ci sera acheminée aux professeurs du programme pour connaître leur perception du candidat-e en tenant compte des exigences associées à l'acceptation de cette démarche;
- Si les perceptions sont positives, le responsable du programme analysera par la suite les résultats du candidat-e aux stages précédents ainsi que sa moyenne cumulative ;
- Si la décision est toujours positive, le candidat-e aura à remplir un formulaire de stage.

Nicholas Bussières  
Responsable du Programme  
en éducation physique et  
intervention pédagogique en sports